

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 5 (1929-1930)
Heft: 16

Rubrik: Verbandsnachrichten = Nouvelles de l'Association

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lyss, Aarberg und Umgebung. I. Eidgen. Marschwettübung Sonntag, den 27. April 1930, Uebungsleiter Hr. Hptm. Möri.

Die erste Uebung führt uns in den Bucheggberg, Uebungen werden durchgeführt: 1. Als Hauptübung: eine Felddienstübung, 2. als Begleitübung: Distanzschätzen.

Wir erwarten, dass auch in dieser Marschwettübungsperiode viele Kameraden mitmachen. Wir wollen uns in Erinnerung rufen, dass die Ausmärsche die schönste und lehrreichste Disziplin des S. U. O. V. sind.

Die Tagesbefehle werden allen Mitgliedern zeitig zugestellt werden.

Kameraden, reserviert den 27. April dem U. O. V.



Section de Morges. Dans son assemblée générale du 17 mars passé, la Société des Sous-officiers, Section de Morges, a adopté la résolution de principe des questions suivantes: 1. Réorganisation du journal de la Section; 2. Fêter son cinquantenaire en 1931; 3. Organiser des concours de marche en 1930; 4. Participation de la section au Concours fédéral de Sections de la Société des Carabiniers Suisses.

Une intéressante causerie sur le dernier concours de marche de décembre 1929, par le 1er lieutenant Maurice Grivel, fut très appréciée par les membres présents.

Section de La Chaux-de-Fonds.

Tirs: Avec la belle saison renaît également la saison des tirs. Les séances pour tirs obligatoires ont été fixées aux:

Dimanche 11 mai, de 8 à 11 heures.

Samedi 14 juin, de 13 ½ à 17 heures

Samedi 28 juin, de 13 ½ à 17 heures.

Chaque tireur voudra bien se conformer strictement aux ordres donnés au stand. La plus stricte discipline est de rigueur, aussi souhaiton-nous vivement de ne pas avoir à prendre des sanctions pour des insoumis.

Les nouvelles instructions du Département militaire fédéral vous ont été communiquées et nous avons tout lieu de croire que chacun s'y conformera.

Concours fédéral de sections, en campagne. Celui-ci aura lieu au stand les 7 et 8 juin 1930. Il s'effectuera sur la base du tir facultatif, 18 balles sur cible B 4 points, soit: 6 balles à terre, bras-franc, 6 balles à genou, bras-franc, 6 balles à terre, feu de série, bras-franc.

Tir absolument gratuit. Couronnes de section pour 61 points et plus, couronnes individuelles pour 71 points et plus.

Il n'est pas nécessaire d'insister pour que chacun fasse son devoir et vienne défendre les couleurs des sous-officiers.

Séance d'entraînement pour le tir des 100 coups:

Dimanche 27 avril, samedi 10 mai, dimanche 1er juin, samedi et dimanche 6 et 7 septembre, samedi 13 septembre.

Tir pistolet-revolver: Séances: dimanche 27 avril, samedi 3 mai, samedi 13 septembre.

Nul doute que chaque membre fera son devoir pour ce qui concerne les tirs. Vous abandonnez de bon cœur le temps nécessaire pour le développement de ce beau sport, vous aiguisez ainsi, devant les différentes cibles, votre volonté de sous-officier, et vous serez heureux d'enregistrer vos progrès successifs, dus à un entraînement bien compris.

Concours annuels de l'Association: Les Gollières et Neuchâtel ont connu la gloire des journées cantonales de sous-

officiers. Pour cette année, la manifestation nous est confiée, aussi désirons-nous ardemment mériter la confiance qui nous est accordée. Cette fête cantonale se déroulera le 14 septembre prochain dans notre ruche chaud-fonnière. En abeilles diligentes, nous allons nous mettre immédiatement au travail pour qu'au jour de la récolte, 14 septembre, chacun puisse apprécier notre labeur.

Il s'agit d'organiser des concours de tir au fusil et au pistolet, lancement de grenade, obstacles, estafettes, estimation de distances.

Pour tous ces concours, il nous faut des éléments dévoués; aussi, demandons-nous dès maintenant des hommes de tous les âges, décidés et animés d'excellents sentiments de sacrifice pour la cause des sous-officiers.

Chaux-de-Fonds doit se faire une fois encore accueillante le 14 septembre. Sous-officiers neuchâtelois, promettez-nous dès maintenant votre participation à cette journée cantonale: nous mettrons tout en œuvre pour que vous ne puissiez pas regretter ensuite ce déplacement.

Comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, notre bannière cantonale rassemblera sous ses plis tous les sous-officiers neuchâtelois.

Tous au rendez-vous le 14 septembre.

Echo de la conférence du 18 avril: Une fois encore M. le Major Etter a eu la grande amabilité d'offrir un travail à notre section, travail accompagné de superbes projections. Il nous fit revivre les années tragiques de 1914 à 1918 et M. Tièche, photographe-aviateur, fit passer sur l'écran les clichés. Une fois encore nous avons pu nous rendre compte de la terrible mission et de l'œuvre tragique de la guerre.

A ces deux membres, nous leur disons encore une fois toute notre gratitude et leur plus belle récompense est à trouver dans l'attitude toujours plus pacifiste que notre section doit avoir. Semons à pleines mains dans les nouveaux sillons des graines d'harmonie, de cordialité, de collaboration utile et intelligente.

M. le Major Etter a admirablement brossé le tableau qu'il désirait mettre devant nos yeux, aussi nous ne pouvons que l'en féliciter et lui dire: Revenez-nous souvent et les sous-officiers vous restent reconnaissants.

Coin des heureux: Sergent Paul Calame va s'aventurer sur le chemin du mariage, avec Mlle. Laurette Uebersax; puissent ces futurs époux ne connaître qu'un radieux ciel bleu et puisse le chemin où ils vont s'aventurer leur accorder la réalisation de leur plus beau rêve: La vie à deux avec tous ces charmes.

Encore un sergent, Jean Pierre Overney, qui dénonce son contrat de célibataire et qui vient de se fiancer avec Mlle. Germaine Peltier.

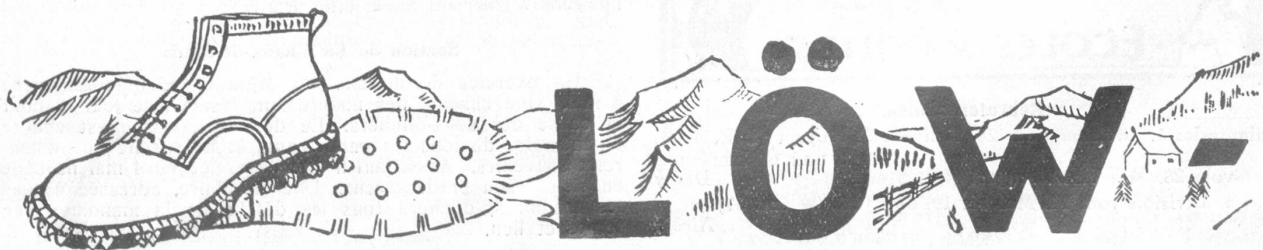
A ces deux couples, les sous-officiers souhaitent tout le bonheur possible et nos cœurs à l'unisson vous proclament:

Vivez heureux!

Telliuv.

Zentralschweizerischer Unteroffiziersverband.

Sonntag, den 23. März 1930, vorm 10 Uhr tagten in Luzern im Hotel Jlgé, dem Stammlokal der Sektion Luzern, 25 Unteroffiziere, welche 6 Sektionen vertraten. An dieser ordentlichen Delegiertenversammlung war auch der Sempacherverband durch ihren Präsidenten Adj. Uof. Gunz vertreten. Jahresbericht, Protokoll und Rechnung wurden zur Kenntnis gebracht und verdankt. Als nächste Vorortssektion wurde einstimmig die Sektion Luzern gewählt und als deren Präsident Adj. Uof. Lustenberger für eine Amtsdauer von 3 Jahren. Die Aufnahme der Sektion Küssnacht a. R. und der Zusammenschluss mit dem Sempacherverbande waren noch nicht beschlussreif, werden jedoch vom neuen Vorstande weiter ins Auge gefasst, um zu einem allseits befriedigenden Abschluss zu bringen. Zu Propagandazwecken wird Stans als nächster Ort der Delegiertenversammlung beschlossen. Der Sektion Obwalden und Einsiedeln wird die Durchführung der Jungwehr im abgelaufenen Jahre speziell verdankt. Die Auf-



OMNIBUSSE * LASTWAGEN 1¹/₂-6 T. * CARS-ALPINS

SAURER

ARBON BASEL MORGES ZÜRICH



Die
AARGAUISCHE
HYPOTHEKENBANK BRUGG

Geschäftssitz Baden

empfiehlt sich für die

Besorgung sämtlicher Bankgeschäfte.

Coulante Bedingungen

Strengste Diskretion.

Die Treffpunkte unserer Kameraden

Mägenwil

Gasthof z. Löwen

PRIMA WEINE, MÜNCHNER BIER, GROSSER SAAL

Es empfiehlt sich höfl. seinen Kameraden
der Besitzer **E. MEYER**, Feldweibel

(MITGLIED DES S. U. O. V.)

VEREINS-FAHNEN

in garantiert erstklassiger Ausführung, sowie Federn,
Stulpen, Tragband, Schärpen usw., liefert preiswert
Kurer, Schaedler & Cie., Wil Kanton
St. Gallen

Anerkannt erstklassiges Spezialhaus für Fahnenstickerei

Hilfe gegen Fußschweiß

Unentbehrlich für Soldaten etc. Ein Wundwerden der Fuß-
sohle gibt es nicht mehr. Preis per Fl. Fr. 2.20 plus Porto.

Zu beziehen bei

E. ODERBOLZ, NIEDERTEUFEN Kt. App.

stellung eines Arbeitsprogramms wird dem neuen Vorstände überlassen, die Jungwehr jedoch wurde besonders von Adj. Uof. Stockmann bestens empfohlen. Unser Vertreter im Zentralvorstande, Feldw. Binkert, Einsiedeln, gibt bekannt, dass er aus wichtigen Gründen eine Wahl nicht mehr annehmen könne und stellt eine geeignete, beider Sprachen mächtige Nomination hierfür auf. Alle Sektionsvertreter versprochen, im richtigen Moment für diese Nomination mit allen Delegierten einzustehen. Es wurde jedoch beschlossen, vor der eidg. Delegiertenversammlung mit dem aargauischen Verbandsführung zu nehmen, um Unannehmlichkeiten zu vermeiden. Zum Dank für die geleistete Arbeit wurde Kamerad Binkert einstimmig als Ehrenmitglied des Zentralschweizerischen U. O. Verbandes gewählt. Dem abtretenden Präsidenten, Kav. Feldw. Risi, wurde für seine Arbeit ebenfalls der Dank der Versammlung ausgesprochen. Zum würdigen Abschluss dieser Tagung erfreute Herr Verpfl. Lt. Curti die Delegierten mit einem sehr lehrreichen Vortrage über das neue eidg. Militärstrafgesetzbuch. Four, E. W.

Unteroffiziersgesellschaft Zürichsee rechtes Ufer.

Der zweite Ausmarsch der neuen Wettkampferiode führte unsere Gesellschaft am 30. März über die Laegern. Die Leitung lag in den Händen von Herrn Oblt. Rob. Stolz, Stäfa: Die Durchführungsart der Uebung stach wesentlich von den frühern Wettmärschen ab. Ein geschlossener Marsch von Baden bis Regensberg bildete den ersten Teil der Veranstaltung während sich auf der Strecke bis Höngg 5 verschiedene Patrouillen in kurzen Intervallen folgten. Gleich zu Beginn des Patrouillenmarsches hatte jede Gruppe ein Gefechts-

schieszen zu absolvieren und sich dann unterwegs bei einigen Kontrollposten zu melden. Als Begleitübung wurde ein Disstanzschätzen durchgeführt.

Der Marsch über die Lägern und dann weiter über die Felder durch die aus dem Frühlingsschlaf erwachende Natur war vom schönsten Wetter begünstigt. Nach Schluss der Uebung fanden sich die Teilnehmer noch zu einem gemütlichen Hock in der alten Post in Höngg zusammen. Die kurze Zeit, die der Kameradschaft gewidmet werden konnte, war nur allzu rasch vorbei und wir zogen heim mit dem Bewusstsein in ausserdienstlicher Betätigung lehr- und genussreiche Stunden verlebt zu haben. JH.

Une nouvelle association. On nous écrit ce qui suit:

Dimanche 30 mars 1930 se sont réunis à Neuchâtel environ trente téléphonistes et signaleurs de l'E. M. R. car 4 convoqués pour une assemblée constitutive de tf. et sig. de l'E. M. R. car 4. Après lecture d'un projet de statuts qui furent acceptées après quelques petites modifications, le Comité suivant fut nommé:

Président: Lieutenant Baerlocher Willy, Officier du tf.

Vice-Président: Téléphoniste Hofstetter Hermann,

Secrétaire: Faivre Gustave, téléph.,

Caissier: Sergt. tf. Suess Robert,

Membre adjoint: Apté. signaleur Guichoux René.

Voici donc encore une nouvelle Association Militaire qui une fois de plus prouvera que les soldats de notre chère patrie aiment se revoir et fraterniser en se remémorant les si doux souvenirs que leur laissent les cours de répétitions, écoles de recrues, de cadres etc.

SCHUHE